

AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2020

1- FINANCES

1-1 Remboursement de location à la salle des fêtes – Délibération

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide d'effectuer le remboursement de la location de la salle des fêtes des 22 et 23 août 2020 au demandeur pour un montant de 200 €, sur présentation d'un relevé d'identité bancaire.
- Autorise le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires.

Le Maire donne lecture des consignes complémentaires à respecter à la salle des fêtes en période de pandémie de covid-19.

Il est décidé de ne pas louer la salle à des personnes différentes lors d'un même week-end en période de pandémie.

1-2 Acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie

Le Maire présente un devis. Il s'agit d'acquérir un ordinateur portable neuf pour l'utiliser à la fois avec le vidéoprojecteur, par la secrétaire en cas de télétravail, par les élus lors des formations. Les élus donnent leur accord aux meilleures conditions.

1-3 Participation statutaire hors GEMAPI au Syndicat Mixte de la Bourbre – Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de s'acquitter de la participation statutaire 2020 hors GEMAPI d'un montant de 257,55 € auprès du Syndicat Mixte de la Bourbre.
- Autorise le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires.

Le Maire précise que GEMAPI signifie GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. C'est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation. La compétence GEMAPI concerne la Bourbre et la compétence hors GEMAPI porte sur l'entretien des ruisseaux qui se jettent dans la Bourbre.

Le SMABB est un EPAGE, c'est-à-dire un établissement public d'aménagement et de gestion des eaux qui a vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions « milieux aquatiques » et « prévention des inondations ».

1-4 Subvention garderie

Présentation du bilan financier de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire écoulée. La garderie affiche un déficit de 3152,87 € et la cantine un solde positif de 3099,54 €. Le bureau a été renouvelé.

Solution au sureffectif ponctuel à la garderie à Valencogne : certains enfants restent à St-Ondras lorsque cela arrange les parents, permettant ainsi de répartir les effectifs et de rester dans les limites autorisées.

2- ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Le Maire explique que le chemin rural situé entre les numéros de voirie 1009 et 1019 Route du Vieux Saint-Ondras n'est plus affecté à l'usage du public. En effet autrefois il permettait de rejoindre l'église et la cure mais l'église a été détruite et déplacée. Aujourd'hui il n'est plus nécessaire pour relier un lieu public et il n'est pas entretenu par la commune depuis de nombreuses années.

Suite à la demande d'un riverain qui souhaite l'acquérir il propose de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune.

Après débat les élus décident d'ajourner leur décision.

3- DROIT A LA FORMATION DES ELUS : ajourné

4- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

4-1 Eclairage public

Suite au contrôle du diamètre des mâts existants le long de la RD 73 (Route de la vallée) les crosses prévues ne peuvent être installées. Les élus choisissent un autre modèle parmi deux proposés sous réserve que le coût entre dans le budget initial.

4-2 Changement de portes à la salle des fêtes

Présentation d'un devis pour le changement de 3 portes. Les élus décident de demander un second devis.

4-3 Demande de subvention à la Région pour la réfection de la façade de la mairie – Délibération

Le Maire rappelle que par délibération n° 2020-040 du 15/06/2020 le conseil municipal a décidé de procéder à la réalisation des travaux de réfection de la façade de la mairie et a demandé une subvention au Conseil Départemental de l'Isère.

Il explique que dans le cadre du Bonus relance une subvention peut être sollicitée auprès de la Région et cumulée avec celle du Département

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Sollicite une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la réalisation des travaux de réfection de la façade de la mairie.
- Autorise le Maire à signer tout document utile à cet effet.

4-4 Construction du four banal

Présentation d'un devis concernant la maçonnerie du four à pains et du support du four.

4-5 Travaux dans les bâtiments

Compte-rendu de la réunion de la commission bâtiments et liste des travaux à effectuer.

4-6 Véhicule

Le Peugeot Partner a 17 ans et nécessite des réparations de plus en plus fréquentes. Les élus décident d'acquérir un nouveau véhicule en 2021, plus grand afin de stocker du petit matériel et de permettre le transport de la nourriture avec moins de contraintes qu'actuellement.

5- INTERCOMMUNALITE

5-1 Délégués aux commissions intercommunales

Les élus s'inscrivent aux différentes commissions constituées par la Communauté de Communes.

5-2 Cadastre

Trois élus se disent intéressés pour suivre une formation au logiciel du nouveau cadastre déployé prochainement dans les communes du territoire.

5-3 SIVU du gymnase du Collège Marcel Bouvier

Compte-rendu de la réunion du 15 septembre. Un nouveau bureau a été élu, le budget 2020 voté mais sans le détail par communes qui doit être revu après rédaction de nouveaux statuts.

6- DIVERS

Département : les financements attribués aux Vals du Dauphiné étaient jusqu'à maintenant consacrés aux écoles. Jusqu'aux prochaines élections aucun changement n'est prévu. Ensuite cela dépendra de la Présidence élue et des modes de financements choisis.

Saint-Honoré : une réunion de la commission communication avec le Comité des fêtes est prévue. Les idées sont bienvenues.

Sou des écoles : tout le bureau est démissionnaire excepté une personne. Une AG extraordinaire est fixée mardi 29 septembre à 20h30. Les parents doivent se mobiliser.

Conférence le Pic Vert : vendredi 9 octobre à 20h à la salle des fêtes

Colis de Noël : il conviendra d'adapter la distribution des colis au contexte sanitaire actuel.

Jumelage : un habitant demande si la commune est intéressée pour faire un jumelage avec une ville britannique. Les élus répondent que le contexte ne s'y prête pas actuellement.

Prochaines réunions : LUNDI 26 OCTOBRE 2020 et LUNDI 16 NOVEMBRE A 20H30